

devrait trouver un plus grand nombre d'imitateurs parmi nous. Autrement, nous favorisons le régime de partis, nous consolidons le dirigisme que le gouvernement exerce déjà sur le Parlement, et nous débattons de moins en moins les opinions des simples députés. Bref, le Parlement s'apparente davantage à une dictature.

Lors de débats traditionnels comme celui-ci, lorsque des députés prononcent des discours d'apparat, nous constatons que les tenants du gouvernement commencent par féliciter le gouvernement du beau temps et blâmer l'opposition de la pluie. Dans les rangs de l'opposition, c'est l'inverse qui a cours. Cela peut fort bien amuser et faire rire, à l'occasion, mais je ne crois pas que les travaux que nous essayons d'accomplir dans les cadres mêmes de notre institution parlementaire progressent beaucoup pour autant.

M. Pigeon: Parlez-vous de M. Argue?

M. Howard: Je vois mon bavard d'ami de l'Union nationale qui prend encore la parole, comme d'habitude, exerçant ses cordes vocales en restant assis. Si mon honorable ami écoutait, comme je suis attentivement les orateurs d'en face, il saurait que j'ai déjà dit que, selon moi, ce n'est ni la faute d'un parti ni la faute d'un gouvernement. C'est une situation qui s'est implantée avec le temps; mais on pourrait y apporter une solution bien facile et bien simple. Il suffirait que nous ayons un premier ministre qui ait un peu de courage et le désir de voir le Parlement donner son meilleur rendement, un premier ministre qui, par une simple déclaration, ferait savoir au Parlement que le gouvernement n'entend pas demander aux députés d'arrière-plan de continuer à être des nullités et à se prononcer, sur chaque question dont le Parlement est saisi, comme si c'était tout simplement une question qui regarde uniquement le parti.

M. Graffey: C'est l'aile anarchique du Nouveau parti démocratique qui parle.

M. Howard: J'aimerais bien que la chose arrive un jour, et peu m'importe que ça commence dans une province ou l'autre. Les gouvernements provinciaux sont coupables des mêmes tactiques. Monsieur l'Orateur, je fais de mon mieux pour saisir la plupart des observations habituellement vaines faites par les députés de l'autre côté de la Chambre, mais très souvent je n'y arrive pas. S'il y a des députés qui veulent intervenir dans le débat, je voudrais bien qu'ils le fassent conformément au Règlement. Je sais que bon nombre des députés aiment recourir à ce manège, non pas afin d'ajouter au débat des observations intelligentes, mais uniquement en vue de se faire entendre des sténographes

[M. Howard.]

de la Chambre, afin que leurs paroles, qu'ils jugent brillantes, figurent au compte rendu.

Je voudrais maintenant parler de cette question très importante de la nécessité d'un plan d'assurance-santé au Canada, qui assurerait une protection au public canadien, contre le versement de primes, afin qu'ils soient certains de pouvoir se faire soigner sans délai quand ils sont malades et qu'ils n'aient pas à se préoccuper et à se demander comment ils arriveront à acquitter la note du médecin et les autres frais qu'occasionne la maladie. Je suis certain que tous se souviennent avec quelles paroles éloquentes le premier ministre a parlé, il y a quelques années, de ce qu'il ferait une fois porté au pouvoir, même en ce qui concerne les demi-mesures que nous offre la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. Une des promesses vides que le premier ministre a faites est celle d'étendre les avantages de la loi aux sanatoriums pour tuberculeux. Un autre a parlé d'inclure les hôpitaux pour malades mentaux, et un autre a parlé d'inclure dans la formule visant le versement par le Trésor fédéral aux provinces un montant tenant compte de l'amortissement des biens d'équipement des hôpitaux. On a promis chacune de ces choses. On a promis d'englober les sanatoriums pour tuberculeux et les hôpitaux pour malades mentaux, ainsi que de tenir compte de l'amortissement.

Chacune de ces trois promesses a été oubliée, mise de côté, voire rompue par le premier ministre (M. Diefenbaker) et le gouvernement au pouvoir. Il est déjà assez déplorable que des promesses politiques soient considérées aussi à la légère; mais lorsque ces promesses se rattachent au bien-être et à la santé de nos citoyens, la situation n'en est que plus grave. A cet égard, nous n'avons pas lieu d'être trop fiers des réalisations du Canada.

Si l'on examine ces réalisations, on voit un parti libéral tâtonnant dans l'obscurité pendant quarante ans après ses promesses de 1919. On voit ce parti préconiser au Parlement l'adoption de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, aux termes de laquelle nous devons aider financièrement les provinces à établir des programmes d'assurance-hospitalisation acceptables du point de vue provincial. On voit que le gouvernement actuel a modifié ce que je considère une mesure plutôt faible dans ce domaine, afin d'assurer qu'elle entre en vigueur plus rapidement que ne l'avait envisagé le plan libéral. Voilà les réalisations du Canada dans ce domaine.

Dans quelques années nous allons célébrer notre centenaire; nous aurons cent ans en tant que nation, mais nous n'avons pas